

Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL
Séance extraordinaire budget
27 janvier 2026 à 18 h 30

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire du budget ce 27 janvier 2026, à 18 h 30**. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, et les Conseillers suivants:

Alain Faucher, siège #1
Johanne Larocque, siège #3
Yves Laprade, siège #5

Shanie Huberdeau, conseiller #2
Maryse Cloutier, siège #4
Guy Whissell, siège #6

Assiste également à la séance, la Directrice générale et Greffière-trésorière, Cathy Viens, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

La Mairesse, madame Myriam Cabana, soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Ouverture de la séance

260127-01

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Faucher

ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte à 18h30;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents

2. Adoption de l'Ordre du jour

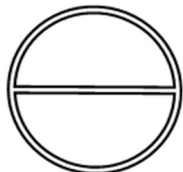
260127-02

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Adoption des prévisions budgétaires année 2026
 - 3.2 Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026 – 2027 - 2028
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé



Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3. Résolution

3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2026

260127-03

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954 alinéa 1 du Code municipal, le Conseil doit durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent, toutefois, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante ;

ATTENDU que le Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a préparé des prévisions de dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

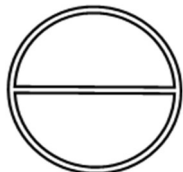
ATTENDU qu'un avis public pour annoncer la tenue d'une séance extraordinaire du conseil pour l'adoption du budget a été donné le 15^e jour de janvier 2026 ;

REVENUS

TOTAL SUR LA VALEUR FONCIÈRE	1 027 716.00 \$
TOTAL SUR UNE AUTRE BASE	161 503.00 \$
TOTAL SERVICE RENDUS - DIVERS	136 679.00 \$
TOTAL IMPOSITIONS DE DROITS	34 500.00 \$
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	55 162.00 \$
TOTAL TRANSFERTS	1 683 658.00 \$
TOTAL DES REVENUS	3 099 218.00 \$

DÉPENSES

TOTAL CONSEIL MUNICIPAL	62 570.00 \$
TOTAL APPLICATION DE LA LOI	36 000.00 \$
TOTAL GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION	360 458.00 \$
TOTAL GREFFE	2 250.00 \$
TOTAL ÉVALUATION	28 199.00 \$
TOTAL AUTRES	44 318.00 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	533 795.00 \$
TOTAL POLICE	74 387.00 \$
TOTAL PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	93 225.00 \$
TOTAL PREMIERS RÉPONDANTS	1 000.00 \$
TOTAL AUTRES	400.00 \$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	169 012.00 \$
TOTAL VOIRIE MUNICIPALE	272 555.00 \$
TOTAL ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	157 550.00 \$
TOTAL ÉCLAIRAGE DES RUES	7 055.00 \$
TOTAL CIRCULATION ET STATIONNEMENT	2 500.00 \$
TOTAL TRANSPORT COLLECTIF	5 190.00 \$
TOTAL RÉSEAU ROUTIER	444 850.00 \$
TOTAL TRAITEMENT EAU POTABLE	22 242.00 \$
TOTAL ÉGOUT	51 200.00 \$
TOTAL ORDURES	90 750.00 \$
TOTAL RECYCLAGE	36 225.00 \$
TOTAL ÉCOCENTRE	15 450.00 \$
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	215 867.00 \$
TOTAL SANTÉ ET BIEN ETRE	8 000.00 \$



TOTAL SANTÉ ET BIEN ETRE	8 000.00 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT URBANISME ET ZONAGE	110 082.00 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOP.	110 082.00 \$
TOTAL CENTRE COMMUNAUTAIRE	18 010.00 \$
TOTAL ÉCOLE	26 892.00 \$
TOTAL PARC ET TERRAIN DE JEUX	33 268.00 \$
TOTAL BIBLIOTHEQUE	12 961.00 \$
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	91 131.00 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	127 492.00 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	127 492.00 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	1 398 989.00 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	1 398 989.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 099 218.00 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Laprade

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix adopte les prévisions budgétaires ci-dessus énumérées.

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3.2 Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026 – 2027 - 2028

260127-04

ATTENDU que le conseil municipal prépare et adopte un programme triennal des dépenses d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028;

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Whissell

QUE les membres du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, durant la période couverte par le programme triennal 2026, 2027 et 2028, pourront faire des dépenses en immobilisation et réaliser les projets suivants:

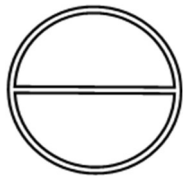
	2026	2027	2028	Financement
Écocentre	48 500 \$	25 000 \$		TECQ + fonds général
Compteurs d'eau		80 000 \$		TECQ + fonds général
Site web	15 000 \$			Fonds général
Système de chauffage	30 000 \$	30 000 \$		TECQ + fonds général
Borne de recharge	37 970 \$			Subvention + fonds général
Remplacement de l'éclairage centre communautaire		15 000 \$		TECQ + fonds général
Mise à niveau du rang Thomas	20 000 \$	200 000 \$	190 904 \$	TECQ + fonds général
TOTAL :	151 470 \$	350 000 \$	190 904 \$	

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4. Période de questions

Il y a eu quelques questions du public.

5. Levée de l'assemblée



260127-05

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Faucher

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 18h41;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(signé) *Myriam Cabana*
Myriam Cabana, Mairesse

(signé) *Cathy Viens*
Cathy Viens, Directrice générale
et greffière-trésorière